



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22425
1er avril 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS
DU REPRESENTANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE**

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général fait savoir qu'il a reçu du Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères de la République française des pouvoirs, signés le 29 décembre 1990 en vertu desquels M. Jean-Bernard Mérimée est nommé représentant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
